

LE SÉPULCRE  
DE  
L'ÉGLISE SAINT-JEAN DE JOIGNY  
(YONNE)

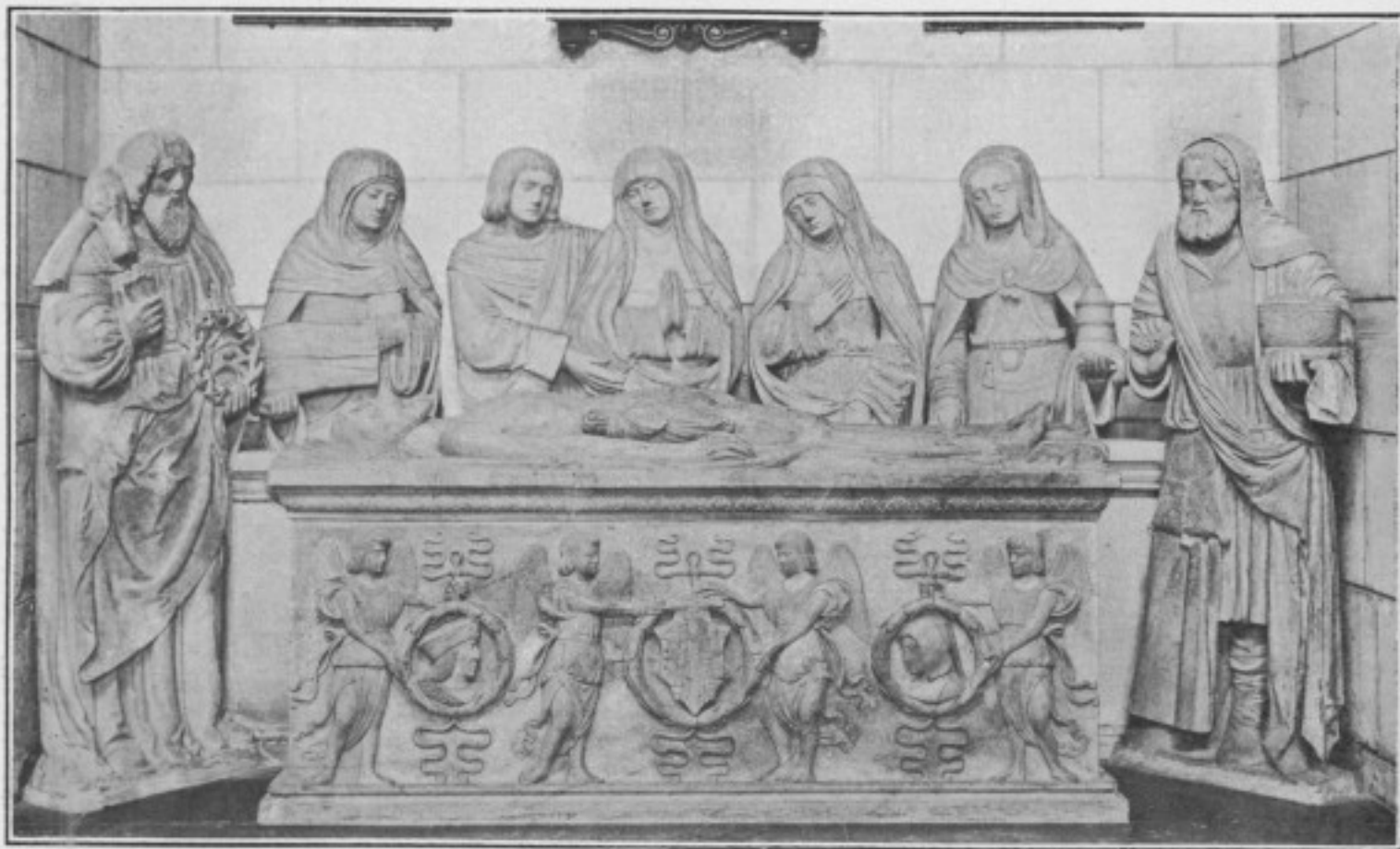
---

RECHERCHES SUR SON ORIGINE

L'église Saint-Jean de Joigny possède un groupe de marbre, du style de la Renaissance italienne, représentant une « Mise au Tombeau », dont l'origine est restée mystérieuse.

La dévotion à la Passion, répandue particulièrement depuis le xv<sup>e</sup> siècle, multiplia surtout aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles les monuments connus sous le nom de « Sépulcres ». Beaucoup, sans doute, ont disparu lors des destructions de l'époque révolutionnaire, mais il en reste encore un nombre considérable. Les églises de l'Yonne en ont conservé cinq. Le plus précieux est celui de l'Hôtel-Dieu de Tonnerre, œuvre fameuse de Jehan Michiel et de Georges de la Sonnecte, exécutée en 1451, le plus ancien des sépulcres connus et considéré comme « l'un des plus beaux » (1). Trois autres appartenant aux églises de Villeneuve-l'Archevêque, de Villeneuve-sur-Yonne et au Carmel de Sens sont des œuvres du xvi<sup>e</sup> siècle.

(1) André Michel, *Histoire de l'art*, t. III, p. 416.



Cliché du *Bulletin Archéologique*.

Cliché CHASTAINE.

SÉPULCRE DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN DE JOIGNY.

La composition du groupe de Joigny (pl. VIII) reproduit celle de tous les Sépulcres français. Sur un sarcophage repose le corps du Christ. Au fond, la Sainte Vierge soutenue par saint Jean contemple son fils inanimé. A ses côtés, les trois Maries portent des vases de parfums ou des bandelettes destinées à l'embaumement. Toutes ces figures sont seulement à mi-corps, la partie inférieure disparaissant derrière le sarcophage. Enfin, à la tête et aux pieds, se tiennent Joseph d'Arimathie et Nicodème. Dans les monuments de l'École française, on les voit toujours soutenant les extrémités du linceul et déposant le corps du Christ dans le tombeau. A Joigny, ils sont simples spectateurs. Ils portent, dans une attitude banale et un peu gauche, l'un l'éponge, l'autre la couronne et les clous.

Ce qui distingue le Sépulcre de Joigny des monuments de même nature qui se rencontrent dans la région, c'est non seulement sa matière, mais le style de ses sculptures et particulièrement l'ornementation du tombeau qui accuse, au premier coup d'œil, une ressemblance frappante avec les œuvres italiennes de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Dans son étude sur « Michel Colombe et la sculpture de son temps » (1), M. Paul Vitry a signalé le caractère italien du Sépulcre de Joigny. Après avoir signalé les ateliers de Paris, Tours et Gaillon qui furent les centres les plus importants de la production italienne, au début du xvi<sup>e</sup> siècle, il énumère les ateliers

(1) Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, in-4°, 1901, p. 217.

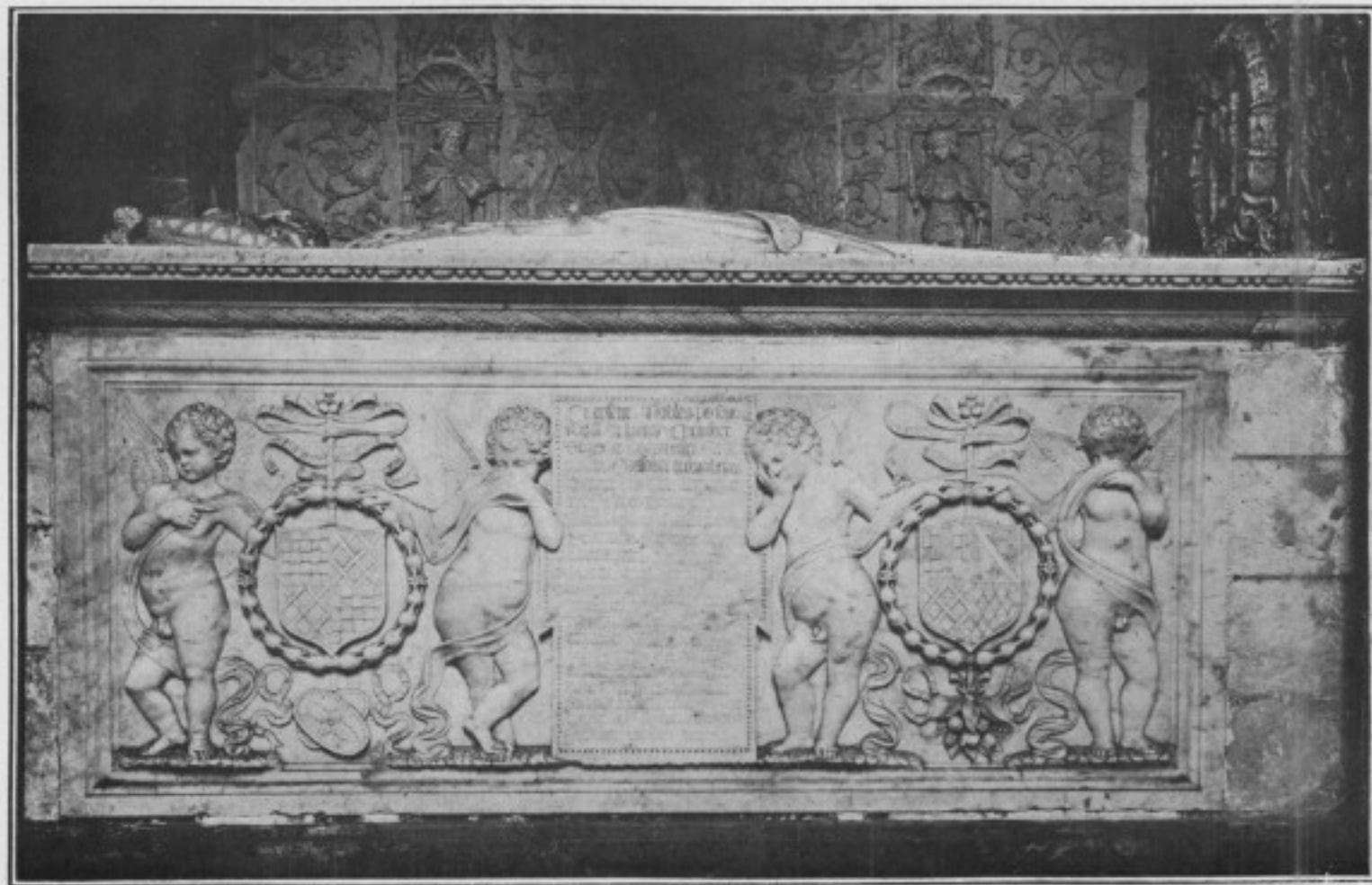
de moindre importance. « L'un d'eux, écrit-il, travailla probablement pour la famille des Gondi, à Joigny, en Bourgogne, où nous trouvons, dans l'église Saint-Jean, ancienne chapelle du château, un curieux Sépulcre de marbre dont le sarcophage surtout est un morceau de sculpture italienne intéressant et assez proche du soubassement du tombeau de Folleville, mais très inférieur comme style. On affirme que l'ensemble a été rapporté d'Italie. Cela nous paraît bien invraisemblable, étant donnés et les dimensions du monument et le peu de valeur de la sculpture. Les personnages du second plan surtout, disposés à la manière française, sont d'une exécution très affadie et amollie. »

La tradition accréditée à Joigny attribue unanimement à ce groupe une provenance italienne, mais, aucun document connu ne permettant de la fixer, elle est très flottante sur la date et sur l'auteur de ce don.

Dans sa notice sur « Les comtes de Joigny de la maison de Gondi », M. Jossier déclare :

« Pierre de Gondi (1) était ami des arts. Il avait rapporté d'Italie un Calvaire de marbre blanc, d'une grande beauté, qui fait aujourd'hui l'un des principaux ornements de l'église Saint-Jean. D'après Davier, ce serait Philippe-Emmanuel de Gondi (neveu et successeur de Pierre) qui aurait apporté ce monument

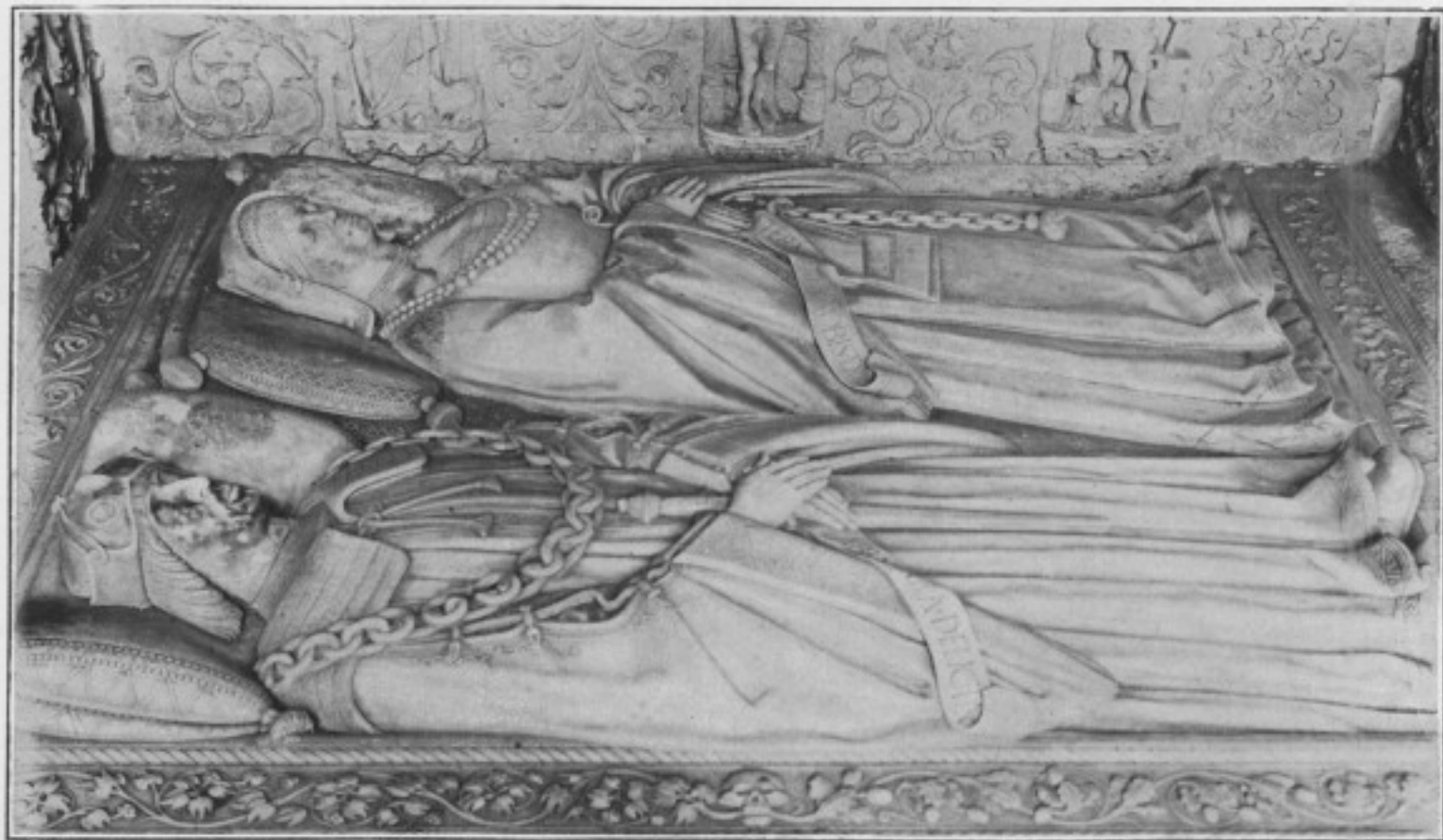
(1) Cardinal-évêque de Paris, avait acheté le comté de Joigny, le 15 décembre 1603, de Gabrielle de Laval. Il mourut en 1611, laissant le comté à son neveu, Philippe-Emmanuel, général des galères.



Cliché du Bulletin Archéologique.

Photo CHARTIERE.

EGLISE DE FOLLEVILLE (SOMME).  
TOMBEAU DE RAOUL DE LANNOY ET DE JEANNE DE POIX.



Cliché du *Bulletin Archéologique*.

Photo CHARTREUSE.

ÉGLISE DE FOLLEVILLE (SOMME).  
GISANTS DU TOMBEAU.

d'Italie, et ce serait le duc de Villeroy qui en aurait fait don à l'église Saint-Jean (1). »

Un seul des renseignements fournis par Davier paraît à retenir, parce qu'il parle d'un fait contemporain : c'est que le monument aurait été placé dans l'église Saint-Jean par le duc de Villeroy. De tout le reste, on ne peut conclure qu'une chose : il a toujours été regardé comme une œuvre de style italien, sinon de facture italienne, et il fut apporté à Joigny par un des comtes de la maison de Gondi.

Nous l'avons vu, M. Paul Vitry avait déjà noté l'air de parenté du sarcophage sur lequel repose le Christ du Sépulcre de Joigny avec le soubassement du tombeau de Raoul de Lannoy, seigneur de Folleville en Picardie, et de sa femme Jeanne de Poix, dans l'église de Folleville.

Or Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny,

(1) Des notes manuscrites modernes communiquées par M. l'archiprêtre de Joigny affirment que Philippe-Emmanuel de Gondi aurait fait venir d'Italie, le 6 mars 1625, le sépulcre et deux bénitiers de marbre blanc placés à l'entrée de l'église Saint-Jean.

Edme-Louis Davier, dans son « Histoire de la Ville et Comté de Joigny, composée en 1723 » (Joigny, Tissier, in-8°, 1913), écrit à ce sujet : « On voit dans la même église un sépulcre dont les figures, qui sont de marbre blanc, sont de grandeur naturelle et d'une beauté singulière et parlante. Il passe pour un des plus beaux du royaume. Il est de façon de... italien qui a fait le Saint Barthélemy dont les Vénitiens ont voulu donner le pesant d'argent. C'est Philippe-Emmanuel de Gondi qui a fait venir autrefois d'Italie ce morceau. M. le duc de Villeroy en a fait, depuis peu, présent à cette église qui est dans l'enceinte de son château, où l'on voit un grand pavillon basti sur le dessin de Sébastien Serlio, italien. »

A la mort de Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, veuve du duc de Lesdiguières et petite-fille de Philippe-Emmanuel, en 1716, le comté de Joigny passa à son parent Louis-Nicolas de Villeroy.

était devenu seigneur de Folleville par son mariage, en 1604, avec Françoise-Marguerite de Silly, arrière-petite-fille et héritière, par sa mère, de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix. Les souvenirs de l'apostolat de saint Vincent de Paul, qui fut précepteur des enfants de Philippe-Emmanuel et de Marguerite de Silly, et qui les suivit dans leurs séjours à Joigny et à Folleville, ont marqué dans l'histoire et rendu populaire le lien qui unit, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, la cité bourguignonne et la bourgade picarde.

Connue par ces souvenirs religieux, la modeste église de Folleville (1) l'est plus encore par les monuments dus à la munificence de ses seigneurs.

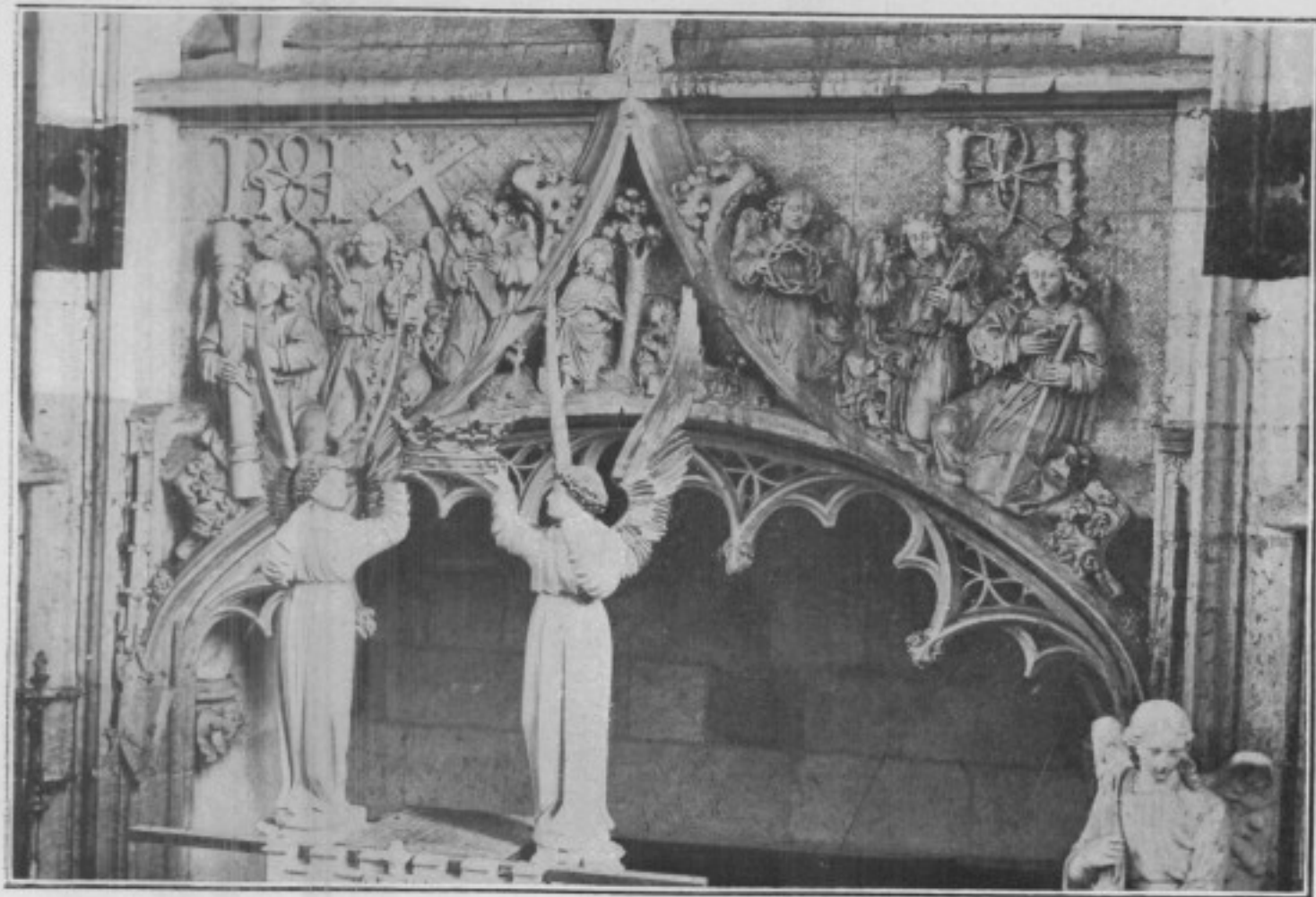
Le plus justement admiré de ces monuments est le tombeau de Raoul de Lannoy (pl. IX), cet ancien serviteur de Charles le Téméraire que Louis XI sut habilement attacher à sa cause et qui fut un de ses meilleurs capitaines. Sa carrière fut des plus brillantes; chevalier, conseiller et chambellan du roi, bailli d'Amiens et du Palais royal à Paris, gouverneur de Gênes, plusieurs fois chargé de missions diplomatiques, il avait acquis par son mariage, par les hautes charges dont il fut honoré et par les marques de la gratitude royale, une fortune considérable (2).

L'un des présents dont Louis XI avait voulu récompenser ses services était une énorme chaîne

(1) Folleville, Somme, arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye.

(2) Voir G. Durand, *Les Lannoy, Folleville et l'art italien dans le nord de la France*. Caen, H. Delesques, in-8°, 1906.





Cliché du *Bulletin Archéologique*.

ÉGLISE DE FOLLEVILLE (SOMME).

Photo CHANTRAINE.

d'or. Comme par sa fougue et sa valeur il s'était particulièrement distingué au siège d'Avesnes, le roi l'avait fait appeler et lui aurait tenu ce langage : « Pasque Dieu ! mon amy, vous estes trop furieux en un combat ; il vous faut enchaîner pour modérer vostre ardeur, car je ne vous veux point perdre, désirant me servir de vous plus que d'une fois. » Et il lui avait mis au cou une chaîne de cinq cents écus.

Cette chaîne devait être colossale. Elle était toute une fortune. Lannoy la vendit en 1481, et des deniers en provenant acheta la seigneurie de Paillart voisine de ses terres de Folleville. Il en avait toutefois retiré un chaînon, dont il fit faire un autre collier beaucoup plus petit, pour pouvoir le porter au cou, car il se montra toujours aussi fier que reconnaissant de cette distinction (1).

Raoul de Lannoy avait pris part à toutes les expéditions en Italie de Charles VIII et Louis XII. Il alla à Naples en 1495 et 1501. Il y fit, la seconde fois, un séjour de deux ans, remplissant les fonctions de grand chambellan à la cour du vice-roi Louis d'Armagnac. En 1507, il accompagnait Louis XII à Gênes dont il fut, durant dix-huit mois, gouverneur. En 1509, il était encore à Agnadel.

Ces séjours prolongés avaient permis au rude soldat d'admirer les chefs-d'œuvre de l'art italien, « et comme c'était de bon ton, parmi les Français d'alors qui en avaient les moyens, de rapporter ou de faire venir d'Italie des objets d'art, des marbres

(1) G. Durand, *Ibid.*, p. 47.

sculptés surtout », il voulut doter son pays de quelque monument somptueux. Il était alors de mode de préparer son tombeau de son vivant. L'archevêque de Sens, Tristan de Salazar, contemporain de Raoul de Lannoy, avait fait ériger lui-même son mausolée au fond du chœur de sa cathédrale. Raoul de Lannoy eut la même pensée. Peut-être avait-il contemplé et admiré les superbes statues funéraires que le duc de Milan, Ludovic de More et sa femme, Béatrix d'Este, avaient fait exécuter par Christophe Solari pour le tombeau où ils voulaient reposer dans le sanctuaire de Notre-Dame des Grâces à Milan. On sait que ce tombeau, aujourd'hui reconstitué dans l'église de la Chartreuse de Pavie, n'abrita jamais les princes qui se l'étaient préparé, Ludovic de More étant venu mourir misérablement dans les geôles du château de Loches.

Quoi qu'il en soit, Raoul commanda, probablement pendant la durée de son gouvernement à Gênes, 1507-1508, à l'un des meilleurs artistes de la Chartreuse de Pavie, Antoine Tamagnino, le tombeau qu'il destinait à Folleville et dont les deux statues couchées rappellent étonnamment celles du duc et de la duchesse de Milan, auxquelles elles ne sont pas inférieures. Ce monument est trop connu pour qu'il soit utile d'en faire une fois de plus la description. Il a été longuement étudié par M. Bazin de Gribeauval, dans un opuscule édité à Sens en 1883 (1). La

(1) *Description historique de l'église et des ruines du château de Folleville*, par Ch. Bazin de Gribeauval; in-8°, Sens, Ch. Duchemin, 1883.

délicatesse des ciselures, la sereine beauté des statues surtout, justifient tous les éloges qu'on en a pu faire. Le marbre de Carrare, teinté de veines roses dans lesquelles semble palpiter la vie, donne un étonnant relief aux physionomies pleines de vérité et d'individualisme qui sont d'authentiques et de magnifiques portraits. Aussi M. Paul Vitry n'hésite-t-il pas à proclamer que « ces deux gisants (pl. X) sont assurément les deux plus belles figures funéraires qu'un ciseau italien ait jamais taillées pour la France » (1).

A la mort de Raoul de Lannoy en 1513, le tombeau était certainement achevé, mais ses projets restaient encore à réaliser. Par son testament, il ordonnait que son corps fût inhumé « en une chapelle *qui se devoit construire* et ajoûter en l'esglise de Monsieur Saint Jacques-de-Folleville ».

L'église de Folleville se compose d'une nef très simple, sans bas côtés, et d'un chœur beaucoup plus élevé, d'une ornementation sculpturale très recherchée et dont les détails de construction accusent une époque quelque peu postérieure à celle de la nef. Ce chœur est précisément *la chapelle* que firent élever, aussitôt après la mort de Raoul et en exécution de ses dernières volontés, Jeanne de Poix, sa veuve, et François de Lannoy, son fils.

Primitivement séparée par une clôture de la nef qui formait l'église paroissiale, cette chapelle, avant

(1) *Histoire de l'art*, t. IV, p. 631.

d'être réunie à l'église, resta longtemps à l'usage exclusif des seigneurs de Folleville qui en gardaient la pleine et entière propriété.

Elle était achevée depuis plusieurs années lorsque mourut Jeanne de Poix, le 16 juillet 1524. Son fils François fit à son tour placer son propre monument funèbre dans la travée proche du tombeau de ses parents. Il mourut le 13 juillet 1548. Dès 1545, en faisant son testament, il avait déclaré vouloir et entendre « estre inhumé en la chapelle de Monsieur Saint Jean-Baptiste de Folleville, entre l'autel et les représentations de ma femme et de moy, *comme l'on va au Sépulcre* ».

Il y avait donc *un Sépulcre* dans la chapelle seigneuriale de Folleville, non loin de la sépulture de François de Lannoy. Ce Sépulcre était *de marbre* et placé *derrière l'autel*, comme l'attestera l'acte de vente de la terre de Folleville, en 1634.

De fait, derrière l'autel, sous la verrière éclairant le chevet de l'église, il existe dans la muraille un enfoncement aujourd'hui vide (pl. XI). Il est abrité d'une voûte à nervures retombant sur des culots, et encadré d'une large arcade redentée en anse de panier. Au-dessus de cette arcade, sur un front guilloché et fleurdelisé, se détachent en relief, aux côtés d'une accolade ornée de crochets, deux groupes de chacun trois anges portant les instruments de la Passion, et, dans le petit tympan dessiné par l'accolade, l'apparition de Jésus ressuscité à Madeleine,

Enfin, de chaque côté, reliées par des lacs d'amour, les initiales R. J. à gauche, et F. J. à droite (1).

Ces détails à eux seuls en fournissent la preuve : cet emplacement avait été aménagé pour abriter un Sépulcre. Les initiales attestent que le monument fut érigé par François, peut-être avec le concours de sa mère.

Un tel monument avait bien sa place dans la chapelle que les Lannoy élevaient avec la pensée d'en faire la nécropole de leur famille. Comme les Vierges de Pitié, les Mises au tombeau avaient, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, un caractère funéraire. On l'a dit avec raison : « Souvent le donateur demandait à être enseveli dans la chapelle du Sépulcre... Il semblait rassurant de reposer auprès du tombeau de Jésus. On se couchait à ses pieds confiant en sa parole et sûr de ressusciter avec Lui (2). »

Mais le Sépulcre de Folleville, dont le testament de François de Lannoy et l'acte de vente de Pierre de Gondi attestent l'existence en 1545 et en 1634, a disparu. Et, s'il n'est plus dans l'église de Folleville, nous croyons pouvoir affirmer que c'est lui qu'abrite actuellement l'église Saint-Jean de Joigny.

(1) Les lettres R. J. désignent clairement Raoul et Jeanne sa femme. — F. J. sont les initiales de François et peut-être de sa mère Jeanne. Il semble extraordinaire que François n'ait pas joint à son initiale celle de sa femme Marie de Hangest. Peut-être a-t-il tenu à rappeler que le sépulcre était un don de sa mère qui avait voulu l'associer à son œuvre. La lettre J semble mutilée à la partie inférieure. Peut-être faudrait-il lire F. L. et voir, dans cette seconde lettre, la désignation de Louise de Lannoy, dame de Créquy, sœur de François.

(2) Ém. Mâle. *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, p. 140.

Lorsque Pierre de Gondi, fils de Philippe-Emmanuel, vendit, le 19 août 1634, à la famille de Sérécourt d'Esclainvilliers la seigneurie de Folleville avec le château des Lannoy et la chapelle seigneuriale renfermant leurs sépultures, il stipulait formellement excepter de la vente « le Sépulcre de marbre qui est derrière l'hostel (*sic*) de l'église dudit Folleville » ainsi que « quelques petits personnages de marbre qui sont à costé du tombeau de messire Raoul de Lannoy et au-dessus de celluy de messire François de Lannoy » (1).

Cette réserve indiquait nettement l'intention d'enlever de Folleville les objets désignés. Dès lors, il était naturel que le comte de Joigny les fit apporter en sa résidence de Bourgogne et qu'il en fit don à l'église élevée dans l'enceinte même de son château.

Mais l'identification du Sépulcre de Joigny avec celui de Folleville peut invoquer mieux que cette simple et vague probabilité.

Avant tout, il importe de noter la concordance des dimensions du Sépulcre de Joigny avec la niche, vide aujourd'hui, de l'église de Folleville qui a dû le contenir. Celle-ci mesure 2 m. 75 de largeur, 1 m. 30 de profondeur, et sa hauteur minimum à la retombée de la voûte est de 2 mètres. Or le Sépulcre est de même largeur (le sarcophage mesurant 2 m. 07 de longueur), et la hauteur maximum des personnages est de 1 m. 74.

Cette constatation n'aurait, à la vérité, qu'une

(1) G. Durand, *op. cit.*, p. 50 (note 1) et 56.



Cliché du *Bulletin Archéologique*.

PHOTO CHARTRAISE.

RAOUL DE LANNOY. — TOMBEAU DE FOLLEVILLE.



Cliché du *Bulletin Archéologique*.

JEANNE DE POIX. — TOMBEAU DE FOLLEVILLE.





Cliché du Bulletin Archéologique.

Photo CHARTRAIN.

RAOUL DE LANNOY. — SÉPULCRE DE JOIGNY.



Cliché du Bulletin Archéologique.

Photo CHARTRAIN.

JEANNE DE POIX. — SÉPULCRE DE JOIGNY.

faible valeur si un rapprochement iconographique ne venait la corroborer heureusement.

La face du sarcophage de Joigny comme celle du tombeau de Raoul de Lannoy est meublée de quatre figures d'anges. A Folleville, groupés deux par deux, ils soutiennent des couronnes de feuillage enrubannées qu'on appelait communément des « chapeaux de triomphe », entourant les écussons des deux défunts. A Joigny ils sont répartis de la même manière. Toutefois les deux anges occupant les extrémités du panneau portent chacun un « chapeau » aux rubans flottants, encadrant les médaillons d'un homme et d'une femme, tandis que les deux autres servent de supports à un écusson de forme italienne, meublé des instruments de la Passion, placé au centre du soubassement.

Or, si l'on compare les médaillons de Joigny aux profils des « gisants » de Folleville, leur ressemblance permet d'affirmer qu'ils sont bien des portraits de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix. Raoul porte la même coiffure ; les cheveux, coupés droit sur le front qu'ils recouvrent presque complètement, tombent en arrière jusque sur les épaules ; enfin la fameuse chaîne d'or se retrouve dans le médaillon de Joigny (pl. XII). La ressemblance est moins accusée dans le médaillon de la femme. Mais il faut observer que la statue de Folleville représente Jeanne de Poix dans tout l'épanouissement de sa jeunesse, alors que nous la retrouvons à Joigny coiffée du chaperon des veuves (pl. XIII), vers la fin de sa vie. Toutefois, dans cette figure où l'âge et le deuil ont marqué leur

empreinte, on reconnaît sans peine les traits de la dame de Folleville.

Un troisième témoignage vient par surcroît ajouter aux précédentes une preuve décisive. Il y a vingt ans à peine, le groupe de Joigny était relégué dans une niche obscure, pratiquée dans la chapelle des Fonts, proche de l'entrée de l'église. On l'a transporté depuis dans une chapelle afin de le soustraire à l'action de l'humidité et aussi pour le mettre en lumière et en valeur. Mais, au-dessus de l'arcade qui l'abritait alors, sont restés sur des culots trois angelots de marbre qu'on a négligé de replacer près du Sépulcre. Ces angelots sont incontestablement du même style et de la même époque que le groupe ; par suite, il est à peu près certain qu'ils ont la même origine. A genoux tous trois, ils tiennent devant eux un écusson armorié dont l'un reproduit la forme italienne de l'écusson placé au soubassement du sarcophage du Sépulcre (pl. XIV).

Or les blasons figurés sur ces trois écussons sont ceux de trois familles picardes, alliées à la famille de Lannoy. L'un porte un créquier, emblème caractéristique de la famille de Créquy (d'or au créquier de gueules) : or la fille de Raoul, Louise de Lannoy, avait épousé Philippe de Créquy, baron de Bernieulles. Un autre est fascé de huit pièces, et la première et la seconde fasce sont chargées de trois annelets : ce sont les armes de la famille de Vieffville (fascé d'or et d'azur, de huit pièces, à trois annelets de gueules en chef, brochant sur la première et la deuxième fasce). Le troisième, qui présente trois



Cliché du *Bulletin Archéologique*.

Photo CHARTRAIRE.

ANGES PORTANT LES ÉCUSSENS DE CRÉQUY, DE VIEFVILLE ET DE GRIBOVAL.

ÉGLISE DE SAINT-JEAN DE JOIGNY.

molettes, est de Griboval (de sable à trois molettes d'argent). Or François de Lannoy, auquel est due la chapelle de Folleville, avait épousé en premières noces Anne de la Vieffville, et celle-ci était la petite-fille de Jacqueline de Griboval.

Dès lors, on n'en saurait douter, les anges porteurs d'armoiries ont été apportés de Folleville. Ils faisaient partie d'une série destinée à l'ornement de la chapelle où devaient figurer les blasons des alliances de la famille de Lannoy.

C'en est assez pour conclure que *le Sépulcre de Joigny est bien le Sépulcre de marbre enlevé de l'église de Folleville*, après la vente de 1634.

Par suite, on peut lui assigner comme date la période qui va de 1520, époque approximative de l'achèvement de l'église de Folleville, à 1545, date à laquelle François de Lannoy affirme l'existence du monument.

Enfin, ce qui précède étant admis, une question reste à résoudre : quel est l'auteur du Sépulcre ?

Peu de temps après l'achèvement de la chapelle de Folleville, François de Lannoy s'y était fait ériger le monument destiné à marquer sa propre sépulture. Ce monument occupe la travée du sanctuaire restée libre entre le tombeau de Raoul et l'emplacement du Sépulcre. Il comprend un soubassement de marbre blanc représentant, sous des arcatures, les quatre vertus cardinales. Au-dessus, encadrées de pilastres portant un entablement orné d'arabesques, sont disposées les statues agenouillées de François et de sa femme, statues assez médiocres, de pierre alors

que tout le reste est de marbre, et d'une main très différente.

On a depuis longtemps rapproché de ce tombeau le monument funèbre érigé en 1543, dans la cathédrale d'Amiens, au cardinal Hémard de Denonville. Ces deux monuments, presque absolument identiques, sont évidemment copiés l'un sur l'autre, mais l'on ne sait auquel accorder la priorité. Et comme il est avéré que le tombeau du cardinal Hémard est l'œuvre d'un sculpteur nommé Mathieu Laignel, qui habitait Amiens<sup>1</sup>, on est autorisé à attribuer à ce même artiste le tombeau de François de Lannoy.

Mathieu Laignel a donc été appelé à Folleville, et il y a collaboré à la décoration de l'édifice élevé par François de Lannoy. Or, on peut noter de nombreux points de ressemblance entre le Sépulcre de Joigny et les deux tombeaux du cardinal Hémard et de François de Lannoy : aspect un peu lourd des figures, défaut de rondeur dans le modelé, plissage des manches de plusieurs personnages (pl. XV), attitude des angelots soutenant les écussons, retroussis de leurs manches laissant à nu les bras depuis l'épaule, nœuds des ceintures aux rubans flottants, — semblent bien accuser dans le Sépulcre de Joigny le faire de l'auteur des deux monuments picards. Ainsi s'expliquerait l'air de parenté des soubassements du Sépulcre et du tombeau de Raoul de Lannoy. Mathieu Laignel, travaillant à Folleville, aurait eu sous les yeux l'œuvre du Tamagnino, qui était peut-être son maître.

(1) G. Durand. *Monographie de la Cathédrale d'Amiens*, t. II, p. 521-523.



Cliché du *Bulletin Archéologique*.

Photo GRANTRAIRE.

LA VIERGE ET SAINT JEAN.  
DÉTAILS DU SÉPULCRE DE JOIGNY.

Il s'en serait inspiré, pour composer le tombeau du Christ que devaient entourer les personnages du Sépulcre, tout en restant bien inférieur à son modèle.

Il n'est donc pas téméraire d'attribuer le Sépulcre de Saint-Jean de Joigny à l'artiste picard Mathieu Laignel.

L'abbé E. CHARTRAIRE.

---